

Image not found or type unknown



Considéré comme récidiviste

Par **popup**, le **30/11/2009 à 14:03**

Bonjour, rnrnMon ami a été incarcéré il y a deux mois pour trafic de drogue. Sa peine est de 24mois ferme plus 1an avec surcis. Il a été condamné lourdement. C'est quelqu'un de très bien malgré son erreur de parcours. rnActuellement incarcéré à la prison de loos, il s'est aperçu là bas, qu'il doit y avoir une erreur car il est en fait considéré comme récidiviste et ne bénéficie actuellement que de 3mois de remise de peine au lieu de 5 car il n'est pas récidiviste. Comment faire ? Est-ce normal ? Qu'est-ce qui a pu bien se produire ? rnrnMerci pour votre aide.rnrnHélène M